

CONTRACTION DE TEXTE (épreuve n° 303)**ANNEE 2012**

Epreuve conçue par H E C

Voies Scientifique, Economique, Technologique, Littéraire

	NBRE CANDIDATS	MOYENNES	ECARTS-TYPE
RESULTATS GLOBAUX	8 983	9,95	3,94

VOIES PREPARATOIRES			
Scientifique	3 679	10,62	3,75
Economique	3 259	10,14	3,72
Technologique	956	6,36	3,05
Littéraire	1 089	10,28	4,27

ECOLES UTILISATRICES			
HEC Paris	4 624	10,97	3,96
ESSEC	4 817	10,94	3,95
EMLYON Business School	6 333	10,55	3,85
EDHEC	6 679	10,51	3,86
AUDENCIA Nantes	6 756	10,42	3,85
ESC Amiens	563	8,78	3,61
ESC Bretagne Brest	762	8,88	3,62
ESC La Rochelle	114	8,95	3,98
ESC Clermont	3 555	9,37	3,53
ESC Dijon	3 555	9,37	3,53
ESC Grenoble (GEM)	6 529	10,24	3,85
SKEMA Business School	1 057	7,75	3,86
ESC Montpellier	2 875	9,32	3,55
ESC Pau	1 069	9,03	3,57
ESC Rennes	4 339	8,80	3,64
Ecole de Management Strasbourg	3 555	9,37	3,53
ENAss (option Histoire-géographie, Economie)	149	8,19	3,82
INSEEC (Paris-Bordeaux)	3 167	8,58	3,64
ISC Paris	1 968	9,09	3,55
ISCID	50	7,86	4,22
ENAss (option Mathématiques)	73	10,15	3,73
ISG	412	7,65	3,81
ESM de Saint-Cyr Lettres	134	10,09	3,54
ESM de Saint-Cyr Ses	146	9,91	3,76

Le texte retenu

Le choix des concepteurs de l'épreuve s'est porté cette année sur un extrait de l'essai de Danièle Sallenave, *Le Don des morts (Sur la littérature)*, publié en 1991. Le texte à résumer correspond au chapitre 6, « De l'injustice culturelle », reproduit dans sa quasi-totalité, et à de larges passages du chapitre 7, « Un renforcement d'être ». Le thème et la problématique du texte ainsi composé n'avaient rien de surprenant pour des étudiants qui ont suivi pendant deux ans des cours de culture générale, et dont le thème de deuxième année portait sur la société. Les principales références convoquées par le texte – P.Bourdieu, H.Arendt – étaient aussi à leur portée.

La thèse de Danièle Sallenave, comprise quand même par la majorité des candidats, consiste à affirmer le caractère intolérable de l'injustice culturelle (1^{ère} partie) ; or les intellectuels eux-mêmes-et notamment les sociologues-portent une part de responsabilité dans la persistance de cette injustice, puisqu'ils réduisent la valeur de la culture (2^{ème} partie) ; c'est pourquoi il faut opposer une véritable définition de la culture, qui affirme clairement sa dimension existentielle (3^{ème} partie).

La règle de l'exercice et le décompte des mots

La règle de l'exercice est connue des candidats. Rares sont ceux – mais ils existent quand même – qui ne respectent pas l'énonciation du texte, qui en proposent un commentaire, qui rajoutent des références de leur cru, ou qui mettent un titre au résumé.

En revanche, les correcteurs s'inquiètent d'une recrudescence des copies n'indiquant pas le nombre de mots du résumé, ou, beaucoup plus fréquemment, indiquant un décompte erroné ou mensonger. C'est pourquoi il convient fermement de rappeler que **le nombre de mots est systématiquement recompté**, que le jury attend que soient notés le décompte total et le décompte partiel des mots, et que ces décomptes soient exacts. Trop de candidats cette année ont eu la naïveté ou la malhonnêteté de croire qu'en indiquant un nombre de 396 ou 418 mots, ils dissimuleraient le nombre réel de 424, 472, voire 568 mots (record annuel). La fraude est indigne et sévèrement sanctionnée (2 points de pénalité pour fraude manifeste, plus les points de pénalité pour dépassement).

On rappelle aussi qu'il convient de respecter les marques conventionnelles du décompte partiel (barres obliques tous les 50 mots et report du décompte partiel dans la marge), et de ne pas opter, par goût absurde de l'originalité, pour des signes plus fantaisistes (mots soulignés en pointillés, astérisques, apostrophes, nombre de mots flottant au milieu des lignes d'écritures...).

Les enjeux de l'exercice de contraction

L'exercice de contraction est d'abord un exercice de lecture. Le texte de Danièle Sallenave est écrit dans une langue claire, accessible aux candidats. Il convenait non seulement d'être attentif aux idées du texte, mais aussi à leur enchaînement, et à la tonalité, parfois lyrique, souvent polémique du passage.

La composition du texte en trois parties a été identifiée par une majorité de candidats. La première et la troisième parties ont été les mieux comprises, et le jury se félicite que beaucoup de candidats aient fait l'effort d'accorder une attention particulière à la fin - pourtant difficile - du texte. Mais la partie centrale constituait dans de nombreuses copies une vraie traversée du désert. Deux faiblesses majeures s'y faisaient jour, en premier lieu l'incapacité à distinguer le point de vue de D. Sallenave et le point de vue qu'elle attaquait (la doctrine sociologique était exposée comme une vérité, un constat), en second lieu, l'incapacité à suivre tout simplement l'argumentation logique du texte pourtant très claire ; par exemple, les deux « conséquences » qui étaient explicitement signalées comme inconciliables étaient régulièrement

présentées comme coexistantes. Les paragraphes 15 à 22, sur la trahison des clercs, ont été particulièrement malmenés : tantôt les candidats n'en ont retenu que quelques-uns, tantôt ils les ont éliminés en bloc ; les plus souvent ils ont fait l'objet de lourds contresens liés à l'incompréhension d'expressions comme « les clercs », « le tiers-mondisme » ou le « populisme » au paragraphe 20. Le phénomène de la colonisation évoqué dans ce paragraphe s'est transformé par exemple en théorie rousseauiste, du passage de l'état de nature à l'état de culture. L'ironie du paragraphe 22 n'a pas été perçue et le pamphlet tournait à l'éloge du « nouveau parti intellectuel ».

Une compréhension correcte de la composition du texte doit aboutir à la rédaction d'un résumé clair et cohérent ; or les correcteurs relèvent encore un trop grand nombre de copies présentant le grand défaut du morcellement - la contraction est éclatée en une multitude de petits paragraphes – ou inversement de la présentation en un bloc de texte unique et indigeste.

Mais le plus souvent, c'est l'usage même des liens logiques qui trouble la cohérence argumentative du résumé : les candidats ont bien compris qu'un bon résumé clarifie et explicite la structure argumentative d'un texte, et ils prennent le soin de lier leurs phrases par « néanmoins », « cependant », « pour autant » (très prisé), « en effet »... Toutefois ces liens, souvent employés à contretemps, faussent l'organisation de l'argumentation : lier le pamphlet du paragraphe 22 à la mention de Nietzsche par « ainsi » constitue par exemple un contre-sens. De même, le fait de faire commencer chacune des phrases par un connecteur argumentatif produit l'effet de confusion inverse à l'effet de clarté recherché. Les correcteurs rappellent donc que les liens logiques ne sont pas des formules magiques qui suffisent à clarifier une pensée incohérente, et que leur usage immodéré aboutit parfois à des absurdités. Le texte de Danièle Sallenave imposait précisément un travail de composition soigné pour en révéler avec clarté les différents mouvements.

L'exercice de contraction est aussi **un exercice de culture**. Les correcteurs attendent donc des candidats qu'ils soient capables d'identifier et de comprendre un certain nombre de grandes références culturelles, mais aussi de juger de leur importance et de leur rôle dans l'argumentation du texte. Cette année, il était donc judicieux de conserver la double référence à Pierre Bourdieu et à Hannah Arendt. Or beaucoup de correcteurs ont manifesté leur surprise devant le nombre élevé de candidats n'ayant manifestement jamais entendu parler de Bourdieu, et faisant de ce fait des contresens sur la notion « d'élites » ou « d'héritiers » lorsqu'ils n'ont pas tout simplement supprimé toute référence à la sociologie, contre le sens même du texte de Danièle Sallenave. De même, bon nombre de candidats n'ont pas compris la référence à la philosophe Hannah Arendt : ils n'ont pas vu l'intérêt des deux sens opposés du mot « culture » (entretien scrupuleux de la nature, empreint de révérence, et rupture avec la nature animale) et ont encore moins songé à relire le paragraphe 3 qui permettait de comprendre la distinction entre « le phénomène du monde » et le « phénomène de la vie » du paragraphe 30. En revanche, il paraissait normal, par souci d'efficacité, de ne pas accorder trop de place, voire tout simplement de supprimer, les allusions à Socrate (paragraphe 1), à Alain (paragraphe 15), à Kolalowski (paragraphe 21), à Péguy (paragraphe 22), à Kafka (paragraphe 31). La référence à Nietzsche a souvent été conservée, et parfois avec raison, par les candidats : encore fallait-il réussir à orthographier correctement son nom.

L'exercice de contraction est enfin un exercice d'écriture. Le jury félicite bien sûr tous les candidats qui ont révélé leur capacité à reformuler les idées du texte avec clarté, aisance et parfois élégance. Car il s'agit bien de reformuler les idées du texte, et non d'opérer un montage des citations, ce qui aboutit systématiquement à des notes très faibles. Ce défaut récurrent a été encore plus marqué cette année, peut-être à cause de l'efficacité rhétorique du texte même.

Ainsi, on retrouvait souvent la litanie suivante dans les contractions :

« hériter », « douleur », « séparation », « comment s'accommoder », « inégalité culturelle »/ « inégalité sociale », « droit », « devoir », « erreur », « privilège », « délégitimation », « nihilisme culturel », « égalitarisme démocratique », « trahison des clercs », « comment on est-on arrivé là ? », « le tiers-mondisme », « relativisme culturel », « parti intellectuel », « élan », « vie avec les œuvres », « procès », « arrachement », « confusion », « prendre leçon », « loisir distingué » et la liste n'est pas exhaustive. Certaines de ces expressions présentées en italiques, pouvaient certes être admises, mais les

candidats ont trop souvent oublié que la reformulation est un principe essentiel de l'exercice. Ces mots recopiés révèlent en réalité une lecture superficielle et une capacité à dominer le texte, à en comprendre l'argumentation profonde.

Enfin, les qualités d'écriture se jugent bien sûr au respect des contraintes lexicales, grammaticales, syntaxiques de la langue française. La plupart des copies manifestent un effort en ce sens. Mais les fautes restent nombreuses, même dans des devoirs qui révèlent des qualités de compréhension : on rappelle que de la quatrième faute à la sixième faute d'orthographe, une pénalité d'un point est retenue ; de la septième à la neuvième faute, deux points sont enlevés, de la dixième à la douzième faute, trois points sont ôtés aux candidats. Au-delà de douze fautes, celui-ci perd quatre points. Afin d'inciter les candidats à se relire avec précision, les correcteurs proposent traditionnellement une liste des fautes récurrentes et de fautes appelées, on le regrette d'avance, à le devenir, signalées ci-dessous par un astérisque.

Ponctuation :

- Apostrophe placée en bout de ligne.
- Usage incorrect de la virgule, séparant le verbe du sujet
- Usage incorrect des deux points : * *Les raisons sont : la culpabilité et le tiers-mondisme*

Syntaxe :

- Généralisation inquiétante de l'emploi d'une proposition subordonnée sans proposition principale (**Tandis que la sociologie critique la culture*, **La culture étant réservée à une élite*).
- Construction incorrectes des propositions relatives commençant par les pronoms « où » et « dont ». (**dont sa définition est...*)
- Construction et ponctuation incorrecte des interrogatives indirectes.
- Erreurs sur l'emploi des prépositions : * *s'efforcer à*, * *se rapprocher à*.
- Construction incorrecte du pronom démonstratif avec complément : * *celui intéressant*, * *celui étant le plus cultivé*, * *celle défendant la culture*, * *ceux cultivés*.
- Anglicisme : * *une valeur qu'il est vain de lutter contre*.
- Mélange des pronoms : **pour se cultiver il faut laisser l'œuvre nous pénétrer*.

Orthographe :

- Oubli de plus en plus fréquent des accents, entre autres des accents circonflexes : **il disparaît*, * *il connaît*, * *il entraîne*. Le jury rappelle qu'une faute d'accent est une faute d'orthographe.
- Fautes récurrentes d'orthographe lexicale et de conjugaison : **piéd d'estale*, * *aller de paire*, **symbole*, **parmis*, **exigent* (pour « exigeant »), * *d'avantage* (pour « davantage »), **éthymologie*, **à tord*, **incomoder*, **absence*, **cela renvoit à*, * *cela exclue*.
- Confusions lexicales : voir/voire, quand/quant, peut être/peut-être, et toujours a/à et ou/où

Lexique :

- Confusions : arrachement/acharnement, priver/destituer, perpétuer/perpétrer, inculte/acculturé, privation/privatisation
- Barbarismes : **s'originer*, * *légitimiser*, **trivialiser*, **supersticielle*, **cultivation*, **consuptible*, * *exceptionnalisme*, * *livrance*
- Anglicismes : « achèvement » (pour « réalisation » : *achievement*), « outrageux (pour « inadmissible » : *outrageous*), « entertainment » (pour « divertissement »), « questionner » (pour « remettre en question »)

Style :

Le jargon et le pédantisme sont à bannir absolument (« *La culture est l'entéléchie de l'homme* », *une force quasi transcendante* », « *C'est un débat houleux dans la noosphère...* »).

Annexe. Analyse du texte.

I – L’injustice culturelle : §1-5

- La culture est essentielle à la vie humaine ; il est donc terrible de constater que l'accès aux grandes œuvres artistiques est profondément inégalitaire. Cette constatation est douloureuse, pour ceux qui connaissent la valeur des œuvres, mais aussi pour ceux qui souffrent confusément de ne pouvoir la connaître. (§1)
- Il s'agit donc bien d'une injustice, mais sur la définition de laquelle les intellectuels sont divisés. (§2)
- Mais il faut tout d'abord préciser la nature de cette injustice :
 - o 1/ elle ne doit pas être comparée à l'injustice économique, car cette comparaison se fait au détriment de l'injustice culturelle ; certes la pauvreté intellectuelle n'est pas la misère économique ; elle n'affecte donc pas la survie, mais la vie de l'être humain (§3)
 - o 2/ elle n'est pas réductible à une injustice juridique ou politique : car l'accès aux grandes œuvres n'est pas seulement un droit à acquérir, mais un devoir qu'il faut avoir la force morale d'accomplir (§4)
- De fait, ceux qui ont accès aux grandes œuvres de la culture sont bien des privilégiés (§5)

II – Le dénigrement de la culture par les intellectuels : §6-25

- Les intellectuels sont responsables de la persistance de cette injustice. En effet, un important courant de pensée sociologique (Bourdieu, *La Distinction*) a minimisé la valeur de la culture en la réduisant à n'être que le signe d'une supériorité socio-économique. Ainsi, la culture n'est plus considérée comme un bien en soi, mais comme une fausse valeur dont l'Ecole se sert pour perpétuer les inégalités sociales (§6)
- Cette théorie est dangereuse, car elle nie la souffrance d'une vie sans livres, dont elle prétend qu'elle n'est qu'une illusion bourgeoise (§7-8)
- Or cette théorie rencontre un écho favorable dans l'opinion publique, et jusque dans l'Ecole (§9)
- L'Ecole au contraire devrait lutter contre l'injustice culturelle qui redouble l'inégalité sociale, en donnant à tous l'accès aux grandes œuvres (§10)
- Or la conception sociologique de la culture dénonce comme illusoire la hiérarchie entre les œuvres (§11)
- Elle va dans le sens d'une revendication simpliste d'égalité, qui consiste à affirmer que toutes les lectures se valent, pourvu que le lecteur y trouve une forme de contentement (§12)
- Ainsi, la fréquentation des grandes œuvres d'art ne constitue plus une activité comparable à toutes les autres offertes dans le champ social (réduction de la « culture cultivée » à la définition anthropologique de la culture) (§13)
- Donc cette théorie nie les conséquences douloureuses de l'injustice culturelles (§14)
- En fait, cette analyse sociologique est le dernier avatar du paradoxal mépris que les intellectuels ont affiché à l'égard de la culture tout au long du XXème siècle (la trahison des clercs) (§15-16)
- Cette trahison intellectuelle, morale et politique est d'autant plus paradoxale que l'intellectuel moderne est l'héritier du philosophe des Lumières, qui affirmait la valeur émancipatrice de la culture (§17)
- Mais on peut l'expliquer par le sentiment de culpabilité des intellectuels, qui, en accédant à la culture, ont acquis une position sociale privilégiée (§18-19)
- Ce sentiment de culpabilité rejoint la mauvaise conscience des intellectuels occidentaux par rapport aux peuples colonisés, dont la culture et les traditions ont été en partie détruites. Ce sentiment de culpabilité les conduit à valoriser abusivement une culture prétendument populaire

ou traditionnelle, alors qu'elle n'est qu'une culture dégradée par l'oppression politique, économique ou militaire (§20-21)

- Ainsi s'explique qu'un grand nombre d'intellectuels contemporains n'aient pas conscience de la valeur émancipatrice des œuvres d'art, qu'ils ne considèrent que comme un objet de savoir monnayable dans un plan de carrière, ou comme un loisir (§22)
- Or il faut réaffirmer la valeur essentielle des grandes œuvres dans la vie humaine, qui fait d'une vie sans art une vie malheureuse, douloureuse (cf. Nietzsche) (§23-24)
- Car la culture, et notamment la littérature, sont ce par quoi la vie humaine prend un sens (§25)

III – Le véritable sens de la culture : §26-38

- En effet la culture n'est pas seulement la reconnaissance de la valeur sociale ou même esthétique des œuvres d'art ; elle est l'activité, le procès, par lequel les êtres, grâce à elles, accomplissent leur humanité (§26)
- L'idée moderne de « culture » hérite en effet d'une double tradition de pensée, comme le rappelle Hannah Arendt dans *La crise de la culture* :
 - o 1/ un héritage latin, pour lequel « se cultiver » signifie prendre soin de soi ;
 - o 2/ un héritage grec, pour lequel « se cultiver » signifie devenir libre, accéder à un ordre de pensée irréductible à l'ordre de la nature (§27-29)
- En ce sens « se cultiver » n'est pas un loisir, mais un arrachement nécessaire aux lois de la nature, pour accéder à l'humanité véritable. Donc il faut distinguer la « culture », comme activité essentielle au devenir de l'être, et le « culturel », comme ensemble d'œuvres dans la valeur est reconnue socialement (§30)
- Donc l'injustice culturelle ne peut être résolue par des moyens purement techniques de diffusion à grande échelle de ce patrimoine d'œuvres (§31)
- Car seul l'individu qui aura fait l'effort de se laisser transformer par ces œuvres sera véritablement cultivé (§32)
- Or la confusion entre la « culture » et le « culturel » s'est faite au détriment de la première : la culture n'est devenue qu'une activité parmi d'autres, sous l'appellation sociologique de « pratique culturelle » (§33)
- Ainsi, la fréquentation des grandes œuvres est analysée comme une manière d'occuper son temps libre, comparable à d'autres loisirs en fonction de son appartenance à une classe sociale (§34-36)
- Or « se cultiver », et particulièrement lire de grandes œuvres littéraires, n'est pas une manière de passer son temps, mais le seul moyen, avec l'amour, de trouver le sens de notre vie (§37)
- Il faut donc, contrairement aux analyses sociologiques, réaffirmer la place essentielle de la littérature dans l'accomplissement d'une vie humaine, et, sur le modèle de la littérature, celle des autres arts – préalable indispensable à toute dénonciation véritable de la souffrance causée par l'injustice culturelle (§38)